Département du Morbihan

Commune de PLUVIGNIER

PLAN LOCAL D'URBANISME

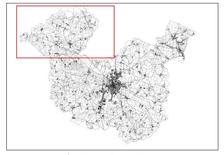

5 - Règlement graphique

Planche n°4 Echelle : 1/5000e Modification simplifiée n°2

Vu pour être annexé à la délibération municipale du

Le Maire,

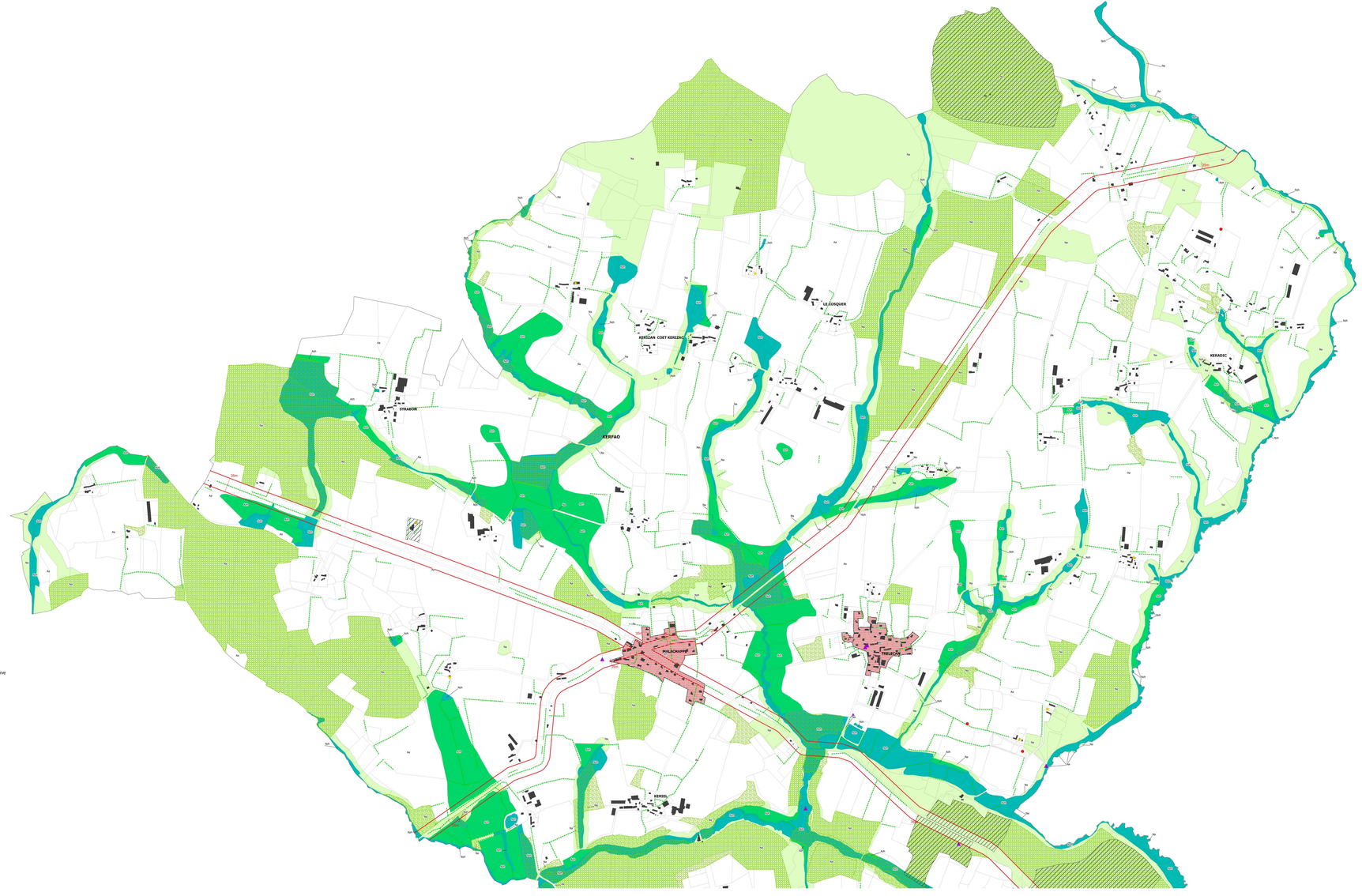

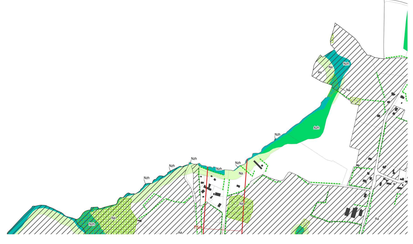

Eléméntś cadastraux

Parcellaire (cadastre 2018)

Bâti (cadastre 2018)

Cimetière

Zonage

Zones urbaines :

1/ Habitat et activités compatibles avec l'habitat

Ua

Ub

Uc

2/ Equipements et activités

Ul Lt Us

Zones à urbaniser :

1/ Urbanisation à court terme

1AUa 1AUi 1AUc

2/ Urbanisation à moyen ou long terme

2AU

Zones agricoles et forestières

Aa

Ac

Ah

Al

Ap

Av

Azh

Zones naturelles

Na

Nzh

Np

Eléments du patrimoine à préserver

Espaces boisés classés

Eléments paysagers à préserver

Linéaire bocager ou talus à préserver

Arbre remarquable

Petit patrimoine rural

Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial susceptible de changer de destination sous réserve

Autres éléments graphiques

Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation

Linéaire commercial centréal

Implantation obligatoire en limite de voie

Marges de recul inconstructibles par rapport à l'axe des voies classées à grande circulation (Loi Barnier)

Emplacements réservés

Zone de prescription archéologique

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Surface en m²	Bénéficiaire
1	Réserve foncière	699	Commune
2	Réserve foncière	1 098	Commune
3	Réserve foncière	800	Commune
4	Création d'une continuité piétonne	300	Commune
5	Création d'un espace vert de respiration	39 000	Commune
6	Création d'une continuité piétonne	1 000	Commune
7	Création d'une continuité piétonne	44	Commune
8	Création d'une continuité piétonne	909	Commune
9	Création d'une continuité piétonne	3231	Commune
10	Création d'une continuité piétonne	784	Commune
11	Création d'une continuité piétonne	3639	Commune
12	Création d'une continuité piétonne	495	Commune
13	Création d'une continuité piétonne	1685	Commune
14	Création d'une continuité piétonne	2702	Commune
15	Création d'une continuité piétonne	757	Commune
16	Création d'une continuité piétonne	75	Commune